RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

Service Public
Vos droits et démarches plus simplement

DÉMARCHE EN LIGNE

Avis d'amende forfaitaire : contester ou désigner une autre personne en ligne

Personne ayant **reçu** un **avis d'amende**

Service **gratuit**

Variable selon votre situation

Langue française, anglaise, allemande, italien, néerlandais, espagnole

Le délai pour contester est **indiqué sur le formulaire** qui est joint à l'avis d'amende que vous avez reçu

Faire la démarche en ligne (https://www.usagers.antai.gouv.fr/demarches/saisienumero?lang=fr)

Comment faire ?

Documents à préparer

Préparez le **numéro de l'avis d'amende** (10 chiffres) ou la **référence de l'amende forfaitaire majorée** (12 ou 18 chiffres).

Besoin d'aide ? Une remarque ? (https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R42185/aide-remarque)

Et après ?

Suivi de la demande

Une fois votre contestation validée, un **récapitulatif** s'affiche avec votre numéro de dossier.

Vous recevez un **accusé de réception** par mail si vous avez renseigné une adresse mail lors de la procédure.

Un **service en ligne** permet de suivre votre demande avec votre numéro de dossier :

Consulter son dossier d'infraction routière et l'avancement de ses démarches (https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R39689)

Cette démarche concerne :

Amende en cas de délit de conduite sans assurance (https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F34829)
Amende en cas de délit de conduite sans permis (https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F17698)
Amende pour stationnement interdit (abusif, gênant, très gênant, dangereux) (https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F34212)
Comment contester une amende majorée si l'on n'a pas reçu l'avis de contravention ? (https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F18510)
Comment faire si un véhicule d'entreprise a été flashé par un radar ? (https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F31882)
Contravention au code de la route : paiement de l'amende (https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F18509)
Permis de conduire à points : comment faire une réclamation ? (https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F35218)
Que faire si l'on ne reçoit pas d'avis de contravention après un flash radar ? (https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F364)
Usurpation de plaque d'immatriculation d'un véhicule (https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F34375)

Vérifié le 24 septembre 2025 - Service Public / Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)